

«J’aurais voulu être procureure sur la Syrie au nom des victimes!»

À Genève ce mardi pour le Prix Latsis, Carla Del Ponte veut plus de solidarité et voir ravivée la flamme de la justice internationale

Andrés Allemand

Elle jure ne plus vouloir de mandat, on n'en croit évidemment pas un mot. Carla Del Ponte a fait le long voyage d'Ascona pour donner une conférence ce mardi soir à Genève, dans le cadre de la remise des prix de la Fondation Latsis à 18 h à Uni Dufour, Auditorio Piaget. Ex-procureure générale du Tribunal pénal international sur l'ex-Yougoslavie et de celui sur le Rwanda, elle fut aussi membre de la Commission d'enquête internationale indépendante sur les crimes commis dans l'interminable guerre de Syrie... avant de démissionner en août 2017. Sa frustration, sa colère, elle l'articule dans un livre publié au printemps. Mais son dernier coup de sang, c'est contre l'immobilisation de l'*Aquarius*, le navire de MSF qui sauve les migrants en Méditerranée, bloqué à Marseille depuis qu'il a été privé de pavillon. La signature de l'ancienne magistrate figure sur la lettre ouverte remise ce lundi au Conseil fédéral pour réclamer que la Suisse autorise le bateau à arborer ses couleurs.

Que dites-vous à ceux qui vous accusent d'aider les passeurs et d'encourager ces traversées périlleuses?

L'*Aquarius* rend ces traversées moins périlleuses. Il s'agit avant tout de sauver des vies. Ce sont des êtres humains qui fuient pour diverses raisons. Avec la guerre en Syrie, nous avons vu combien de migrants ont péri en cherchant refuge. Nous avons tous vu les images de corps d'enfants sur la plage...

Mais justement, certains pensent qu'on sauverait plus de vies en décourageant la traversée...

Écoutez, la plupart des gens quittent leur pays pour survivre. Nous au Tessin, nous avons bien connu ça, tant de compatriotes sont partis vers les Amériques! À ceux-là s'ajoutent ceux qui fuient les guerres ou les dictatures. Ça aussi, nous



Carla Del Ponte est au nombre des signataires de l'appel en faveur de l'attribution du pavillon suisse à l'«Aquarius». LUCIEN FORTUNATI

avons connu en Europe. Historiquement, nous avons déjà tout vécu. N'avons-nous vraiment rien appris? Construire des murs, tenter de verrouiller les frontières, c'est une politique déplorable. Nous parlons de vies humaines! Un peu de solidarité, c'est trop demander? L'égoïsme des États, c'est contraire à tout le principe des droits humains. J'espère sincèrement que nous irons vers le mieux...

En Allemagne, Angela Merkel a ouvert les frontières aux réfugiés syriens et maintenant elle est en difficulté politique. A-t-elle fait le bon choix?

La chancelière a fait le choix juste. C'est une femme admirable, avec de solides principes. Les difficultés, elle les affronte avec force et elle est capable de les surmonter. Angela Merkel est un exemple.

Washington veut poursuivre en justice les procureurs et magistrats de la Cour pénale internationale s'ils enquêtent sur l'Afghanistan ou la Palestine. Faut-il s'inquiéter?

Il faut bien sûr prendre au sérieux les propos de John Bolton, qui est un conseiller de Donald Trump.

Mais par ailleurs, il n'y a rien à craindre. Au pire, ils devront éviter d'aller aux États-Unis. Et même, à l'époque du TPI sur l'ex-Yougoslavie, je me souviens que Slobodan Milosevic avait menacé de m'arrêter si je me rendais au Monténégro. Du coup, je m'y étais rendue express, emportant juste le passeport de l'ONU et une brosse à dents. Il ne s'est rien passé. Peut-être faudrait-il répondre à Bolton en ouvrant justement une enquête!

Tout de même, vous n'êtes pas inquiète pour la CPI? On voit des pays la quitter: Burundi, Philippines...

Ça, c'est un problème différent, lié à l'époque, la globalisation de l'information a produit un choc de la connaissance immédiate. Soudain, tout le monde voyait les images des crimes de guerre commis dans l'ex-Yougoslavie. Du coup, politiquement, il fallait réagir, faire quelque chose! Aujourd'hui, on s'est habitué, nous avons la connaissance immédiate sans le choc.

Et pourtant, vous dites que les crimes en Syrie, c'est pire que la Yougoslavie et le Rwanda! Les tribunaux pénaux n'ont

rien! La Cour pénale internationale n'a pas de juridiction (*ndlr: la Syrie n'en est pas membre*) et le veto russe empêche le Conseil de sécurité de l'ONU de saisir la CPI. J'ai participé à la commission dans l'espoir de réussir à obtenir un tribunal ad hoc, basé près du terrain d'investigation et avec des moyens considérables. Mais il n'y a pas de volonté politique. Alors oui, c'est une régression. Du temps du TPI sur l'ex-Yougoslavie, 161 hauts responsables sont passés devant les juges. C'était un grand succès de la justice internationale.

Pourquoi ce qui avait été possible ne l'est-il plus?

À l'époque, la globalisation de l'information a produit un choc de la connaissance immédiate. Soudain, tout le monde voyait les images des crimes de guerre commis dans l'ex-Yougoslavie. Du coup, politiquement, il fallait réagir, faire quelque chose! Aujourd'hui, on s'est habitué, nous avons la connaissance immédiate sans le choc.

Et pourtant, vous dites que les crimes en Syrie, c'est pire que la Yougoslavie et le Rwanda! Les tribunaux pénaux n'ont

donc pas eu d'effet préventif?

C'est vrai. L'effet préventif n'est pas encore là, car la justice internationale n'est pas encore universelle. On a fait l'ex-Yougoslavie, le Rwanda, mais on s'est arrêté avec la Syrie. Il faut continuer! Nous nous devons de réussir.

Et la commission sur la Syrie, faut-il continuer ou arrêter?

Moi j'avais proposé qu'on démissionne tous en bloc. Réunir les éléments de preuve, cela n'est utile que si un procureur général lance ensuite une investigation. J'ai essayé de remuer les choses, de faire monter la pression: je voulais formuler un acte d'accusation (même sans mentionner de nom) ou encore publier les noms des puissances «complices» qui apportent un soutien financier ou logistique à des parties au conflit suspectées de crimes. Mais cela ne m'a pas été permis.

Votre prochaine mission?

Non, plus rien. Fini. Mais bon, je sais que je dis ça et ensuite... Au fond, ce que j'aurais aimé faire, c'est être procureure générale sur la Syrie, juste pendant une année, au nom de toutes ces victimes!

que», a interrogé des centaines de supporters du candidat. Ses propos violents ne comptent guère dans le choix de leur vote: «Bolsonaro est le parfait représentant de ce qu'on nomme la «droite pop». Il peut dire des choses très violentes mais adaptées au format des réseaux sociaux, sur le ton de la plaisanterie. La réaction du public est d'en rire alors que le contenu est agressif», explique la sociologue. Bolsonaro cherche à changer son image pour tenter de faire baisser son fort taux de rejet: 45% des Brésiliens disent qu'ils ne voteront jamais pour lui. Dimanche soir, il a donc appelé à rassembler le pays, «à arrêter les divisions entre blanc et noir, homme et femme, homo et hétéro», des divisions qu'il attribue désormais à la gauche.

Anne Vigna Rio de Janeiro

Cameroun

Un opposant crie victoire

L'un des principaux candidats à la présidentielle de dimanche, Maurice Kamto, a revendiqué lundi la victoire face à Paul Biya, le président sortant et grand favori du scrutin, se mettant «hors-la-loi», selon le gouvernement. «J'ai reçu mission de tirer le penalty, je l'ai tiré et je l'ai marqué», a déclaré Kamto devant la presse à Yaoundé. Il n'a pas cependant donné de chiffre ou de pourcentage et n'a pas indiqué sur quoi il basait ses affirmations. **ATS**

«Bébés volés»

Coupable mais non condamné

Eduardo Vela, un ancien gynécologue de 85 ans, jugé dans le premier procès en Espagne des «bébés volés» du franquisme, a été reconnu coupable lundi. Il n'a toutefois pas été condamné, en raison de la prescription. Vela était accusé par Inés Madrigal, employée des chemins de fer de 49 ans, de l'avoir séparée de sa mère biologique et d'avoir falsifié son acte de naissance en juin 1969, pour la donner à une femme stérile. **ATS**

Il accepte sa peine

Danemark Condamné en appel à la perpétuité pour le meurtre de la journaliste suédoise Kim Wall à bord de son sous-marin en 2017, Peter Madsen ne portera pas l'affaire devant la Cour suprême, a annoncé lundi son avocat. Sa condamnation est donc définitive. **ATS**

Confiance en baisse

Russie La confiance envers le président Poutine est passée sous la barre des 40%, selon un sondage publié lundi. Cette première s'inscrit dans un contexte de grogne contre une impopulaire réforme des retraites. **ATS**

Égypte
52 islamistes tués dans le Sinaï

Les forces de sécurité ont tué 52 islamistes armés dans le nord du Sinaï, a annoncé l'armée lundi. Trois militaires ont péri dans des combats. Ces affrontements portent à au moins 509 le nombre d'islamistes tués depuis le début de l'offensive lancée en février dernier par les forces armées et la police contre les insurgés. L'armée précise que les islamistes tués, présentés comme «très dangereux», étaient armés de fusils d'assaut, de grenades et possédaient même un drone. **Reuters**

Il a dit

«Nous exigeons que les États-Unis cessent ces actions malavisées»

Wang Yi Ministre chinois des Affaires étrangères, lundi à l'adresse de son homologue américain Mike Pompeo, à propos de la politique étrangère de Washington

KEYSTONE

Tribune de Genève | Mardi 9 octobre 2018

Académie des sciences naturelles

«Il faut réduire à zéro les émissions nettes de CO₂»

Les scientifiques estiment qu'il est urgent de passer à la vitesse supérieure pour limiter le réchauffement climatique

Arthur Grosjean Berne

Nous venons de sortir d'un été beau et chaud. Un régal quand on est en vacances et une catastrophe quand on est paysan et qu'il n'y a déjà plus d'herbe pour nourrir les vaches. D'autres pays comme la Suède ou la Californie ont subi des incendies épiques. Et ce n'est pas la faute à «pas de chance». Le réchauffement climatique et son cortège de canicules, sécheresses ou de pluies torrentielles s'installent durablement dans le paysage.

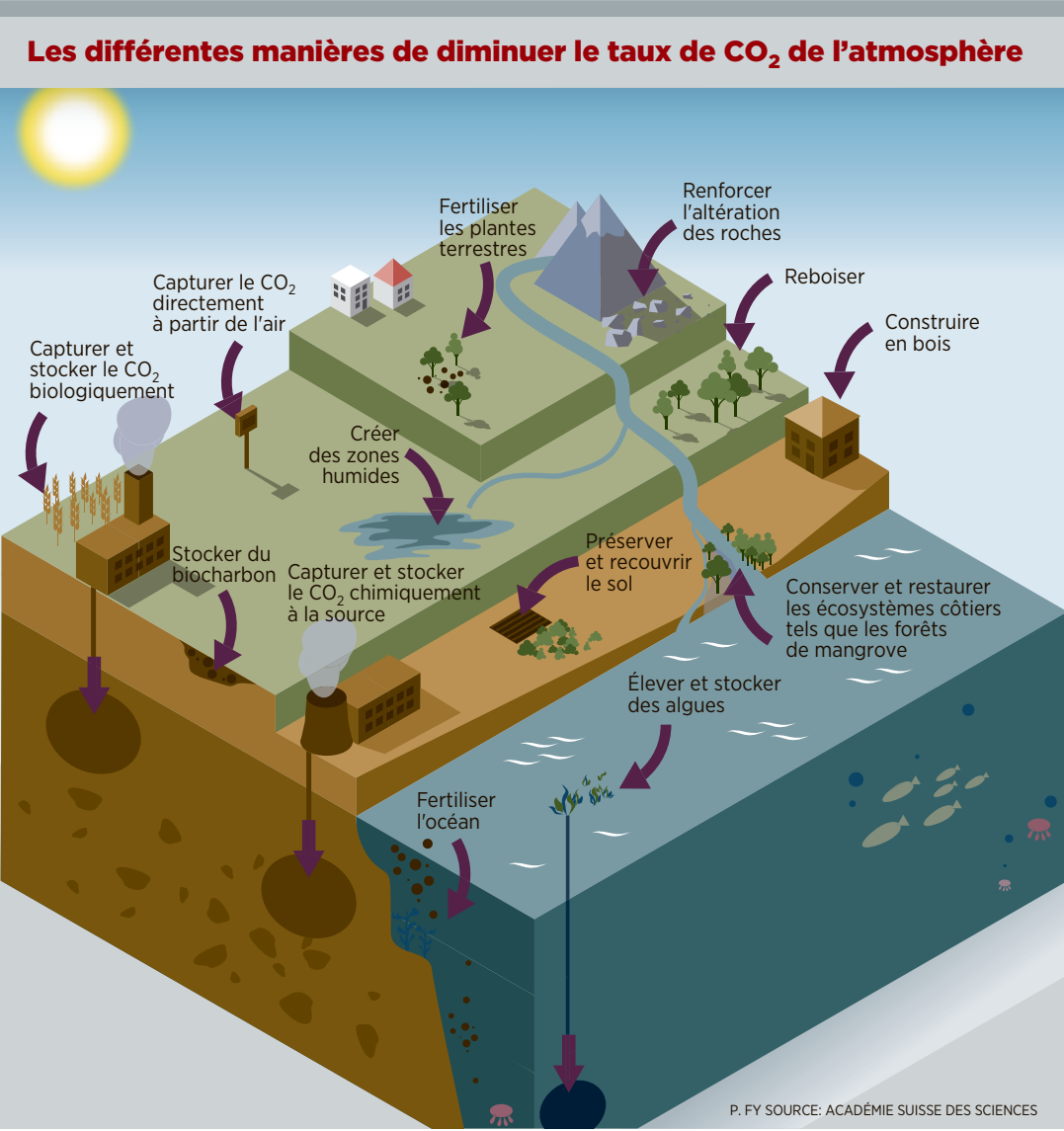
Lundi à Berne, à l'occasion de la sortie du nouveau rapport du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), l'Académie des sciences naturelles a fait le point en Suisse et donné des pistes pour l'avenir.

La Suisse se réchauffe de 2 degrés contre 1 ailleurs

«Le réchauffement en Suisse est en moyenne de 2 degrés, explique Sonia Seviratne, chercheuse à l'École polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ). C'est le double de la moyenne globale.» Pourquoi une telle différence? Elle est due principalement à l'assèchement des sols et à la réduction du manteau neigeux en montagne. Quels sont les endroits les plus critiques en Suisse? L'Académie les dévoilera dans un rapport détaillé le 13 novembre prochain.

Objectif: limiter à zéro les émissions de CO₂

L'objectif désormais pour les scientifiques consiste à limiter le réchauffement climatique dans une fourchette de 1,5 et 2 degrés (Accord de Paris). Le rapport d'hier montre que l'écart entre les deux n'a rien d'anodin. À 2 degrés, les catastrophes naturelles sont nettement plus nombreuses. Et des impacts comme la montée du niveau des mers ou la disparition des barrières de coraux s'avèrent irréversibles. Voilà pourquoi les experts militent pour qu'on vise le 1,5. Comment y arriver? Reto Knutti, chercheur à l'EPFZ, enfonce le clou: «La direction dans laquelle le monde entier doit s'engager pour enrayer le changement climatique est claire: zéro émission nette de CO₂ d'ici à



Alerte mondiale

Voici les points clés du rapport publié lundi par le GIEC.

Réchauffement Depuis le milieu du XIX^e siècle, les températures moyennes ont augmenté de 1°C du fait de la progression des rejets de CO₂ dans l'atmosphère, en raison de l'industrialisation.

Objectif Limiter cette augmentation à 1,5°C, une cote d'alerte qui pourrait être atteinte en 2030 déjà. Pour cela, les émissions mondiales nettes de CO₂ devraient chuter de 45% en 2030 par rapport à 2010, puis tomber à «zéro net» d'ici à 2050.

Moyens L'industrie devra réduire ses émissions de CO₂ de 75, voire 90% d'ici à 2050. La part des énergies renouvelables devra passer de 20% à 70, voire 85% de la production d'électricité. La demande d'énergie devra baisser, l'efficacité énergétique croître.

Des techniques de capture et de stockage du carbone devront être mises en œuvre. **P.M./Agences**

2050.» Cela permettra juste de stabiliser les températures.

Commercer réduire ou supprimer les émissions de CO₂

L'Académie a regroupé plusieurs mesures pour réduire ou supprimer le CO₂. Cela passe au niveau de la planète par le reboisement, l'élevage d'algues, la création de zones humides, etc. (*voir graphique*).

Mais tous ces moyens ne sont pas une panacée, car ils peuvent renfermer des aspects négatifs. Exemple: le reboisement peut entrer en concurrence avec la production alimentaire. Le meilleur moyen de lutter contre les gaz à effet de serre, c'est avant tout de ne pas en créer. Cela passe surtout par un effort dans le secteur énergétique: suppression des centrales à charbon dans le monde, promotion des énergies renouvelables (solaire, éolienne, biomasse), réduction de la pollution dans le transport et le chauffage, etc.

Ce qu'un individu peut faire pour le climat

Chaque personne à son niveau peut contribuer à la diminution de CO₂. Il convient de privilégier la marche, le vélo ou les transports publics par rapport à la voiture ou l'avion. Et si on a besoin d'une voiture, mieux vaut une électrique. «Une étude a montré aussi que l'on réduit les gaz à effet de serre en consommant moins de viande», note Sonia Seviratne.

Ce que le Conseil fédéral veut faire d'ici à 2020

«Croire qu'on a encore le temps d'agir plus tard n'est pas justifié. Il faut agir maintenant et ensemble», s'exclame le professeur Andreas Fischlin, vice-président au GIEC et auteur du rapport. Pour lui, l'effort individuel, c'est bien mais nettement insuffisant. Pour des changements profonds, il faut de nouvelles règles du jeu et cela passe par le politique. Message reçu par l'Office fédéral de l'environnement qui va proposer un objectif révisé de réduction d'émission. Le Conseil fédéral a approuvé en 2015 un objectif indicatif de réduction des émissions de 20% d'ici à 2020 et de 70 à 85% à l'horizon 2050.

«Je ne veux pas en parler. Je leur dis juste merci d'avoir eu le courage de m'attaquer en justice et je leur demande pardon. **Seule la fille aînée est présente** Des huit enfants, seule la fille aînée, celle qui a dénoncé ses parents en 2015, est présente, assistée de Me Bernard De Chedid. - Regrettez-vous ce que vous lui avez fait subir pendant toutes ces années? Non, l'homme de loi qui est à son côté. - Je ne réponds pas à cette ques-

tion. Je l'aime toujours. J'espère qu'elle retournera à l'église, rétorque le père. On lui rappelle que le SPJ lui reproche de ne pas avoir collaboré par crainte de se voir retirer les enfants. - C'est le contraire. Nous avons toujours collaboré justement pour qu'on ne nous les retire pas. Les deux défenseurs, Me Loïc Parein et Me Jonathan Rutschmann n'ont pas la tâche facile. «Cet embarras appelle la Cour à scruter ce dossier pour savoir si la prévention d'innocence n'est pas

bafoüée», observe Me Parein. Le codéfenseur plaidera en vain une stricte application de la diminution de peine en cas de responsabilité pénale légèrement restreinte. En réquerant 16 ans au premier procès, le procureur Christian Maire s'était montré moins sévère que la Cour criminelle. Il estime que les 18 ans infligés sont mérités.

La Cour d'appel a confirmé les 18 ans de prison. Elle a souligné «l'absence totale de reconnaissance» de l'accusé.

Georges-Marie Bécherraz

Un ministre PDC au cœur d'une affaire d'adultère

À peine élu à Zoug, Beat Villiger est soupçonné d'avoir bénéficié de la clémence de la justice lors d'une enquête pénale

Rarement journée d'élection n'a connu pareil scénario. Dimanche, Beat Villiger arrivait troisième de la course au Conseil d'État de Zoug. Le matin même, il reconnaissait dans le «SonntagsBlick» avoir eu une liaison extraconjugale. L'épilogue reste à écrire. Sous pression, le ministre PDC, 61 ans, a demandé quelques jours de réflexion avant de dire s'il accepte ce mandat. Depuis une semaine, cette figure politique de son canton, directeur de la Sécurité depuis 2007, se trouve au cœur d'une curieuse histoire mêlant infraction aux règles de circulation et soupçons de faux dans les titres. Récit d'une élection qui a déraillé de manière spectaculaire.

Le 1er octobre, le magazine en ligne «Republik» révèle qu'en juillet 2017, une personne - dont l'identité n'est pas citée - a été pincée par la police lucernoise au volant d'une voiture immatriculée au nom de Beat Villiger. Problème: elle n'avait pas de permis. Il est interdit de laisser un véhicule à quelqu'un qui n'a pas le droit de le conduire. La police dénonce la conductrice et le ministre. Une enquête est ouverte.

Tout aurait pu s'arrêter là: une histoire plutôt banale de négligence qui aurait sans doute donné lieu à une ordonnance pénale. Mais quelques mois plus tard, la police lucernoise arrêtée à nouveau la même conductrice, au volant de la même voiture et toujours sans permis. Cette fois, elle sort de sa poche un contrat de vente attestant qu'elle est propriétaire du véhicule depuis mai, soit deux mois avant d'avoir été arrêtée la première fois. Ce document éveille les soupçons des agents. Pourquoi n'a-t-il pas été produit auparavant? S'agirait-il d'un faux?

Interrogé par le Ministère public de Lucerne, Beat Villiger assure qu'il a conclu un contrat de vente oral et qu'une version écrite a été signée avant les contrôles. Quand? Il ne se souvient pas exact-

ement et promet des éclaircissements. Ceux-ci ne seront pas portés au dossier. La justice lucernoise clôt la procédure en février, estimant que le conseiller d'État n'a rien à se reprocher pénalement et que c'est parce qu'il a été victime d'un abus de confiance qu'il a remis sa voiture à une personne sans permis. «Republik», qui a eu accès au dossier, souligne pourtant que l'affaire comporte encore plusieurs questions ouvertes et des contradictions. Cités dans l'article, des experts jugent aussi l'interruption de l'enquête curieuse, voire fautive.

À la suite des révélations du magazine, le ministre se défend dans un communiqué. Il clame sa bonne foi et s'en tient à cette ligne jusqu'au jour du scrutin. Mais dimanche, il passe aux aveux. La conductrice est son ex-maîtresse. Ils ont gardé des liens car ils ont une fille de 6 ans. S'il a tenté d'empêcher la parution de l'article par des mesures super-provisionnelles, c'est pour préserver son épouse et ses trois enfants. Il a fait des erreurs mais il s'agit de vie privée. Sa crédibilité politique n'est pas entachée, conclut-il.

Électeurs trompés?

Ce débâlage ne calme pas les esprits. Le président de l'UDC zouglois, Thomas Aeschi, estime notamment que les électeurs - nombreux à avoir voté avant les révélations - n'ont pu faire leur choix en toute connaissance de cause. Il évoque dans la presse une «tromperie». À gauche comme à droite, on veut que toute la lumière soit faite, particulièrement sur les raisons qui ont conduit à classer l'enquête. C'est que plane le soupçon d'un traitement de faveur réservé par la justice lucernoise au ministre du canton vaudois.

Cette affaire me le PDC dans l'embarras. Le président du parti suisse, le Zouglois Gerhard Pfister, a qualifié la situation de «désagréable». Des discussions doivent avoir lieu à l'interne. Pour le vice-président du PDC Suisse, le conseiller d'État jurassien Charles Juillard, la décision finale repose entre les mains de Beat Villiger. «Je le connais bien et je pense qu'il sera assez intelligent pour prendre la bonne.» **Gabriel Sassoon**

Restera, restera pas? À Zoug, le suspense plane autour du choix du ministre de la Sécurité, le PDC Beat Villiger. KEYSTONE

